

Choisy le Roi-Thiais PDC

La délocalisation du site, 5 QL Supprimés malgré plus de 2000 constructions prévues

Charge de travail par QL, la Direction Prend un risque Majeur

La CFDT conteste la décision de la Direction de supprimer 5 QL lors de la prochaine réorganisation et délocalisation de Choisy le Roi-Thiais alors que près de 2200 logements sont normalement pris en compte et que de nouveaux projets de constructions sont déjà d'actualité.

Cette délocalisation imposée dans ces conditions est inacceptable.

La Direction assumera t'elle la dégradation des conditions de travail du personnel ? La multiplication des heures supplémentaires ? L'augmentation des absences ? Une qualité de service au client en retrait ?

Où comme trop souvent elle imposera la charge à distribuer et reportera la responsabilité sur les facteurs, leurs cadences, leurs motivations..... ou leurs encadrants.

29 QL pour tout distribuer, un risque démesuré pour la santé des Postiers

La charge des 5 QL supprimés mais aussi celle des nouvelles constructions sera reportée sur les 29 QL restant. Les conditions de travail et la santé des agents seront impactées. Certes, le nombre de repos est en augmentation mais à quel prix ?

Tous les agents ne souhaitent pas le jour de repos glissant, il est pourtant imposé à tous !!!

Les contraintes de temps de travail, de fatigue, de stress seront importantes. La Poste doit prendre en compte l'aspect humain et augmenter le nombre de QL sur les 2 communes.

Il n'y a pas si longtemps, la Poste ne faisait pas de productivité lors des délocalisations de bureau ou autre regroupement : c'était justement pour permettre une meilleure adaptation.

Avec 5 QL supprimées, l'adaptation sera forcément très longue et très compliquée...

Et les conditions de travail dans le futur « hangar » ?

Après avoir du batailler pendant des années pour améliorer le site de Choisy (vitrage, ascenseur, cabine...), la CFDT mettra tout en œuvre pour imposer à la Direction la totalité des travaux nécessaire dans le futur bureau.

La CFDT combattra toute tentative de transfert prématuré de l'activité si les conditions de travail et de sécurité ne sont pas garanties aux postiers.

Pour soutenir notre action, syndiques-toi à la CFDT !